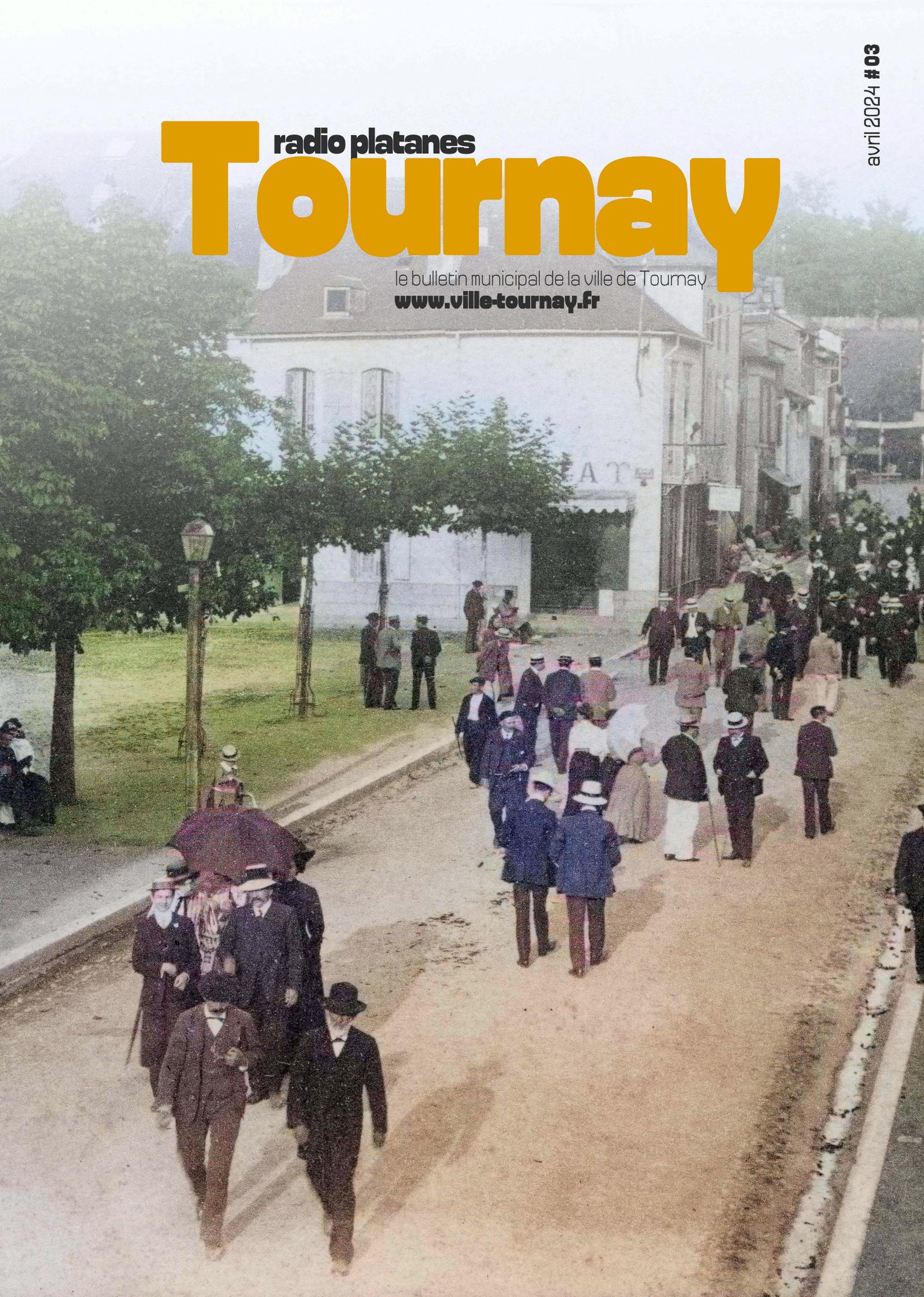


radio platanes Tournay

le bulletin municipal de la ville de Tournay
www.ville-tournay.fr

avril 2024 #03



Coûte, tout coûte !

Voici le troisième numéro de notre bulletin d'information « *Radio Platanes* » dans lequel nous partageons les actions réalisées dans le village mais aussi celles à venir.

Tournay bouge !

À l'instar de la population du village qui atteint désormais 1362 habitants (recensés en 2023) soit plus de 177 habitants en comparaison avec le dernier recensement. Ce dynamisme, c'est le fruit d'un travail réalisé après le Covid pour relancer notre commune, son attractivité et son bien vivre ensemble.

C'est un travail d'équipe réalisé grâce à la participation des habitants, des agents communaux et de l'équipe municipale.
Ensemble on va plus loin !



Concrètement, cela s'est traduit par **des projets** comme le Pôle Santé de l'Arros, véritable outil d'excellence pour les professionnels de santé. Il permet de lutter contre la désertification médicale et favorise l'arrivée de nouveaux médecins grâce à un partenariat avec l'équipe médicale actuelle.

C'est aussi des **travaux d'embellissement** du village avec l'opération façade, la rénovation de la maison « Lacoste », la réfection de la rue Lestrade en galets de l'Arros, la rénovation de l'ancienne trésorerie, le rafraîchissement des peintures du stade du Rensou ...

C'est aussi des **services de proximité** avec une école de qualité pour nos enfants, une micro-crèche, un relais d'assistantes maternelles, une maison France Services pour les démarches administratives ...

C'est aussi du **développement culturel et économique**, avec le maintien et l'arrivée de nouveaux commerces et plus de 20 associations pour le plaisir des petits comme des grands.

Il fait bon vivre à Tournay, notre « *Petit Nice des Pyrénées* » mais ce n'est pas à n'importe quel prix !

La troisième édition du bulletin d'information vous détaillera le **fonctionnement budgétaire** de notre commune, les postes de dépenses et de recettes qui le composent. On vous ouvre les pages de notre budget, poste par poste pour que chaque habitant comprenne le vrai coût de chaque service ou investissement.

Il est loin le temps où une commune pouvait vivre uniquement des dotations de l'état et des ressources fiscales. Comme pour les ménages, notre mairie n'échappe pas à l'inflation des charges de fonctionnement et en conséquence cela modifie nos choix d'investissement. Véritable « **casse-tête** » annuel pour les élus, l'exercice budgétaire définit les choix politiques de la commune sur l'année à venir.

La commission finance de la commune analyse tous les ans, facture par facture, quelles sont les économies possibles à réaliser. Un seul but : **optimiser notre budget** et permettre de réaliser des investissements sans compromettre les services de notre village.

Au milieu de tous ces chiffres, il reste quand même les **Hommes** et pour le bien vivre ensemble de notre village il est bon de rappeler qu' « **un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière** ».

Nicolas Datas Tapie, maire de Tournay



Le Service Administratif

Composé de 4 agents

- **Mireille Guyon** – Directrice Générale des Services
- **Yvonne Monlezun** – Agent Administratif
- **Fabienne Ballarin** – Agent Administratif
- **Emilien Moguen** – Chef de Projet « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Leurs missions :

Actes juridiques de la collectivité (délibération du conseil municipal), gestion de l'état civil, des documents d'urbanisme, des ressources humaines et de la comptabilité, organisation des événements de la municipalité, toutes formalités administratives nécessaires au fonctionnement de la commune.

Le saviez-vous ?

En 2023, nos agents ont réalisé **2 496** documents d'identité contre **859** en 2021. Pour prendre rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité, rendez-vous sur le site : www.rdvenmairie.fr



L'équipe du service administratif

Le Service Enfance Jeunesse

Composé de 12 agents

- **Emmanuel Lacassagne** – Directeur du service Enfance Jeunesse
- **Marie Otmani** – Directrice Adjointe du service Enfance Jeunesse
- **Alizée Lantenant, Cécile Castaner et Nathalie Janin** – et **Elisabeth Claverie** – ATSEM
- **Virginie Leleu, Ema Bosc, Catherine Maupin et Léa Vicente** – Agents d'Animation
- **Daniel Bielsa, Stéphane Rousse et Solange Rakotonanahary** - Service Restauration et entretien

Leurs missions :

Assurer le fonctionnement des activités périscolaires et extrascolaires, gestion administrative, préparation des activités, construction du projet pédagogique...

Les Atsem apportent une assistance technique et éducative aux enseignants durant les heures de cours à la maternelle.

Le saviez-vous ?

Les équipes ont assuré le service et la surveillance de **18 773** repas en 2023.



L'équipe du service enfance et jeunesse : à l'école maternelle



L'équipe du service enfance et jeunesse : à l'école élémentaire

Le Service Technique

Composé de 6 agents

- **Jean Pierre Lhez** – Directeur des Services Techniques
- **Christophe Dasque** – Directeur des Services Municipaux
- **Christophe Claverie** – Agent en charge des espaces verts
- **Philippe Lesage** – Agent
- **Frédéric Brau** – Agent
- **Karine Bussard** – Agent d'entretien

Leurs missions :

Entretien et nettoyage des 25km de voiries communales, tonte et entretien des espaces verts, réparation des bâtiments communaux (écoles, logements, salle des fêtes, équipements sportifs et culturels), suivi des chantiers, gestion du marché hebdomadaire, installation des décorations de Noël, installation des équipements pour les animations du village ...

Le saviez-vous ?

Les agents ont à tondre **47 000m²** de pelouses sur la commune. Comparez le temps passé chez vous sur votre superficie de terrain pour mesurer la charge de travail de nos agents !



L'équipe du service technique

Adhésion à « Collectivités Forestières des Hautes-Pyrénées »

En 2022, la commune a adhéré à « Collectivités Forestières Occitanie ». L'intérêt de cette structure est d'accompagner la commune autour de différents axes :

- gestion et valorisation des forêts communales, en accompagnement de l'ONF
- aménagement du territoire
- transition énergétique
- foncier et desserte



Opérations Éclairage Public

Divers travaux d'amélioration de l'éclairage public ont été réalisés :

- ajout de **2** candélabres chemin Tuco de la Motte
- **4** bornes basses aux Terrasses Langroeziennes
- modification des prises pour les éclairages de Noël
- programme d'enfouissement réseaux Basse Tension (rue Lestrade, rue Perret Geoffroy et quartier La Serre)

La commune a également procédé à l'extinction de **28** candélabres qui n'ont pas d'utilité placés là où ils sont en accord avec le voisinage.



Nouvelle borne basse aux Terrasses Langroeziennes



Tournay avant l'extinction de l'éclairage public

Extinction de l'éclairage public

Suite à une augmentation importante ($\times 2,5$) du kwh de l'électricité, il a été acté en conseil municipal de l'extinction de l'éclairage public en soirée de **23^h** à **6^h** du matin. Cela permet une économie substantielle de l'ordre de **22 242,67€**.



Réunion publique d'informations sur l'éclairage public



Conventions fourrière et stérilisation des chats errants

Afin de lutter contre la prolifération des chats, une convention a été signée permettant la stérilisation et l'identification des chats libres. La convention passée avec la SPA de Tarbes (Société Protectrice des Animaux) de Tarbes concédant l'exploitation de la fourrière municipale a été renouvelée comme chaque année.



Façade Sud de l'Église rénovée

Rénovation de la Façade de l'église

Les travaux consistant à refaire le crépi de toutes les façades de l'édifice sont terminés depuis mars 2024. Au-delà du rendu esthétique, les problèmes d'infiltration et d'étanchéité des façades vont être réglés.

Coût des travaux : **72 290€^{HT}** financés à 78% par l'État (**44 835€**) et la Région Occitanie (**10 172€**).

Stationnement en centre-ville

Depuis la rénovation de la place d'Astarac et la suppression de plusieurs places, le stationnement est compliqué. L'association des commerçants a été reçue. Il a été demandé aux personnes dont le véhicule reste la journée entière sur la place, de stationner de préférence en périphérie de la place afin de libérer des places. Il a également été demandé aux commerçants de jouer le jeu. Une réflexion sur les stationnements envisageables autour de la place d'Astarac et les éventuelles modifications que cela entraînerait a été menée, des propositions de stationnement à la journée ont été soumises afin de permettre une meilleure rotation en centre-bourg.

Travaux de la piscine municipale en 2022

En 2021, nous avons rencontré des difficultés pour entretenir la piscine dues à du matériel de traitement vieillissant et inadapté aux normes de salubrité.

Des travaux se sont avérés indispensables au bon fonctionnement de la piscine, en particulier une régulation de chlore de type professionnelle ainsi qu'une pompe doseuse. L'ensemble de ces travaux a coûté **13 010,59€**.

Opération Façades

Pour favoriser l'embellissement du centre Bourg, la commune de Tournay, en partenariat avec la Région Occitanie, a réalisé 2 programmes d'opération façades. En 2021-2022, **12** dossiers de demandes de subventions ont été déposés pour un montant de travaux de **163 000€**. En 2023, **14** dossiers de demandes de subventions ont été déposés pour un montant de travaux de **190 000€**. La mairie et la région apportent leur fonds de concours à hauteur de 50 % du montant subventionnable. Sur ces deux années, le coût pour la mairie a été de **50 000€** et pour la Région Occitanie de **50 000€**.

Conseil municipal des jeunes

Lancé en 2023, le conseil municipal des jeunes a été élu le 17 décembre. Ce projet permet à la municipalité d'être à l'écoute des jeunes, de les former au civisme et de les impliquer dans la vie de la collectivité. Il est composé de 13 membres, âgés de 9 à 14 ans : Paul Antoine Chausserie, Emilie Barthes, Maya Chanteloup, Anaë Cinq Frais, Louane Damota, Maxence Dubor, Maxence Fernandez Peureux, Yanis Herbodeau, Mathéo Martin, Léa Montegut Blans, Romain Neiva, Léa Vidal et Oihana Vigny. Le 12 mars 2024, le conseil municipal des jeunes s'est réuni afin d'élire son maire. C'est à cette occasion que la jeune Emilie Barthes a été élue maire et portera dorénavant l'écharpe lors des événements officiels de la commune. Son mandat durera un an et tous participeront à l'élaboration des projets de la commune.



Le conseil municipal des jeunes a élu son maire

Achat d'un camion pour le transport de la restauration scolaire

La décision de basculer la restauration scolaire au collège dès la rentrée implique un passage de liaison froide en liaison chaude et par conséquent, de l'achat de matériel. À savoir : l'acquisition de containers et de bacs gastro pour environ 2 500€ et l'acquisition d'un véhicule pour le transport à raison de 10 500€.

Prêt d'un broyeur

En partenariat avec le SMTD65, la commune de Tournay met à disposition gratuitement un broyeur individuel de végétaux. Transformez vos branches en broyat et utilisez-le en paillage avant l'hiver ou en décoration dans vos jardins et potagers. Cela réduit les trajets à la déchetterie, cesse les éventuelles pratiques de brûlage (pratiques interdites). Pour récupérer le broyeur, contactez la mairie et vérifiez sa disponibilité.



Convention Territoriale Globale

Co-signée par la Communauté de Communes, la CAF, le Conseil Départemental, la MSA, la CPAM et la Mairie de Tournay, cette convention dont les actions sont portées par la Communauté de Communes permettra de construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins. Les thématiques abordées sont les suivantes : Petite Enfance, Enfance et Jeunesse, Mobilité, Habitat, Accès aux droits, Animation de la Vie Sociale et Parentalité.

Pour plus d'informations, contactez la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros au 05 62 35 24 23.

Loi Climat et Résilience

La loi climat et résilience créée en 2021 par l'Etat Français fixe un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Une étape intermédiaire prévoit en 2030 une réduction de 50 % du rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

Autrement dit, aucune construction ne sera possible en 2050, sans rendre à la nature l'équivalent de la nouvelle construction. Jusqu'en 2030, la commune de Tournay ne pourra pas construire plus de 50 % de la surface qu'elle a consommée les dix dernières années (entre 2011 et 2020). Si les décrets et contours d'application de la loi restent encore flous, la commune attire votre attention sur cette loi qui pourrait à moyen ou long terme, ne pas autoriser une construction dans un terrain défini dans le Plan Local d'Urbanisme comme « constructible ». Le 10 Janvier 2022, le conseil municipal a délibéré pour demander à l'Etat de revoir les contours de cette loi trop pénalisante pour la ruralité.

Accès aux courts de tennis

La commune a fait l'acquisition d'un dispositif permettant l'accès aux courts de Tennis, 24h/24h et 7j/7j.

Grâce à l'application « Ten'Up » vous pouvez désormais réserver en ligne votre court de tennis.

Pour plus de renseignements, contactez le club de Tennis au 06 23 13 69 14.



Les courts de tennis situés à côté de la salle polyvalente



Nettoyage du cimetière lors de la journée citoyenne

Entretien du cimetière

Les produits phytosanitaires étant bannis, l'engazonnement des allées par les employés municipaux et le nettoyage lors de la journée citoyenne ont permis de rendre le cimetière plus apaisant.



Le service technique arrache les mauvaises herbes

Avis sur la construction d'un funérarium

Le 30 août 2023, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'implantation d'un funérarium, route de Tarbes à côté de la caserne des pompiers.

Tarifs des concessions au cimetière

La commune a établi de nouveaux tarifs pour les concessions du cimetière.

Les tarifs sur l'espace cinéraire, le colombarium et les cavernes restent inchangés.

EMPLACEMENT / DURÉE	TARIF
EMPLACEMENT DE 2,50^{M2}	
30 ANS	80€
50 ANS	150€
EMPLACEMENT DE 5^{M2}	
30 ANS	120€
50 ANS	180€
EMPLACEMENT DE 7,50^{M2}	
30 ANS	220€
50 ANS	330€



Une partie des citoyens à l'œuvre pour nettoyer le cimetière lors de la journée citoyenne. Un grand merci pour ce moment efficace et convivial!

Le garde particulier

Ludovic Coursol est le garde particulier voirie routière, bois et forêt pour la mairie de Tournay.

Le garde particulier est un citoyen bénévole chargé de certaines missions de police judiciaire.

Agréé et assermenté, il est agent de constatation des infractions, il rédige principalement des rapports d'infractions dans la fonction de voiries routières.

Il n'est pas un garde champêtre ni un policier municipal. Apte à relever principalement les infractions de dépôts sauvages, dégradations d'ouvrages, chemins, des plantations, tags sur les bâtiments communaux...

Dans sa fonction de garde des bois, il relève principalement la circulation interdite des véhicules à moteur dans les allées forestières et toutes les infractions relatives à la réglementation des bois et des forêts.



Ludovic Coursol, garde particulier pour la mairie de Tournay

« Petite Ville de Demain » : un diagnostic sur le centre du village

Dans le cadre de notre partenariat avec l'État sur le programme « *Petites Villes de Demain* », notre commune a procédé à un diagnostic sur les commerces du centre bourg et identifié les besoins. Un bureau d'étude a procédé à une analyse ainsi qu'à un tour du village pour identifier les problématiques et proposer des solutions.

Ce document nous aide pour nos futurs choix d'aménagements. L'opération a été entièrement financée par l'État.



Diagnostic sur les commerces du centre bourg

Marquage au sol et signalétique

Pour la sécurité de tous, les employés municipaux ont réalisé les marquages au sol (passages piétons, stop...) dans notre bourg.

Acquisition d'une balayeuse

L'achat d'une balayeuse attelée devant le tracteur Kubota permet une plus grande propreté de nos rues et facilite le travail des agents. Coût d'achat : **18 360€^{HT}**

Hommage aux Poilus

En partenariat avec la 1804^{ème} Section des Médaillés Militaire, l'Association Historique du Canton de Tournay, le Souvenir Français et le collège du Val d'Arros, 3 tombes d'anciens Poilus ont été rénovées. À l'occasion de la cérémonie du 11 Novembre 2022, les participants ont clôturé la cérémonie en procédant à l'inauguration des tombes.



Hommage aux Poilus au cimetière de la commune

Une commission sociale communale active !

Son rôle est multiple: entretiens, accompagnements de personnes, familles, jeunes, seniors en difficulté, en situation de précarité, souvent dirigés vers des services et/ou des professionnels compétents, valorisation du partenariat (services médico-sociaux, Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, associations caritatives comme le Secours Populaire, les Restos du Cœur...), participation à des manifestations telles que des Assemblées Générales (SSIAD, ADMR, CIIC, Banque Alimentaire, APF, AMF 65 sur la cohésion sociale..), la mise en place avec la mairie de Tournay et les différentes associations compétentes d'ateliers seniors (bien-être, sophrologie, gym, mémoire, prévention des chutes, groupes de paroles pour les aidants...) et ce tout au long de l'année. Les retours des participants sont très positifs et nous poursuivrons nos missions en 2024.

Située à l'entrée du cœur de la bastide, la Maison Lacoste marque l'arrivée dans le centre bourg de Tournay.

Elle est également le témoin du passé et rappelle des souvenirs aux tournayais qui auront connu les boulangeries Lacoste et Sibert. Rachetée par l'ancienne municipalité, elle prévoyait d'accueillir le projet de maison de santé.

En 2020, la nouvelle équipe a décidé de déplacer le projet du Pôle Santé de l'Arros à la gare et de réhabiliter la Maison Lacoste pour y faire 2 logements T3 et une cellule commerciale afin de répondre aux besoins des habitants.

Pour ce projet, la municipalité se fait accompagner par le cabinet L+Moureaux Architectes de Pau.

Le marché de travaux s'élève à **685 518€HT**, financé à 45% par le Conseil Départemental à hauteur de **120 000€** et par l'Etat à hauteur de **191 000€**.

Les travaux seront terminés prochainement et le bâtiment accueillera ses premiers locataires.



Borne de recharge électrique

Une borne de recharge électrique d'une capacité de 22 KWH sera installée sur le parking de la Maison Lacoste.

Cette borne permettra le raccordement de deux véhicules.



Photos du chantier vide de l'intérieur, par une technique de maintien de la structure afin de conserver la façade



Les élus lors des réunions de chantier



PÔLE SANTÉ DE L'ARROS

Le Pôle Santé de l'Arros a été inauguré le 23 Juin dernier. Proche du centre du village, sans contrainte pour stationner et à l'abri des intempéries, il offre à la population un service médical de qualité.



L'équipe des médecins

Le Pôle Santé est divisé en 3 parties :

- **partie médicale** : 6 cabinets pour médecins, 1 salle dédiée aux urgences, 2 salles d'attente, 1 accueil administratif et 1 salle pour infirmières
- **partie kinésithérapie** : 1 espace commun avec de nombreux appareils de rééducation et 4 box pour les soins individuels, 1 salle d'attente et 1 bureau administratif
- **partie commune** : 1 salle de réunion pour 20 personnes, 1 salle de convivialité pour les repas, 1 terrasse, 1 partie sanitaire/douche privée, 1 salle de rangement et 1 salle dédiée au traitement des déchets médicaux.



Inauguration du Pôle Santé de l'Arros le 26 juin 2023

Informations pratiques :

Adresse : 1 impasse de la gare 65190 Tournay

Cabinet des médecins : 05 62 35 25 92

Cabinet de kinésithérapie : 06 95 01 89 98



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

Un projet écologique et durable :

- 450 m² de terrasse végétalisée avec une prairie fleurie mellifère
- 1050 m² d'espaces non imperméabilisés, pour une parcelle de 2150 m²
- l'isolation par l'extérieur en fibre de bois
- un système de ventilation en double flux permettant la réduction des consommations de chauffage et de climatisation, contrôle de la qualité de l'air
- plantation de haies bocagères de 7 espèces différentes
- 3 arbres plantés
- un système de rétention d'eaux pluviales par une cuve enterrée de 1000m³.



Cuve de 1000m³ qui récupère l'équivalent de 5 à 7 jours de pluie, évitant de surcharger les réseaux

Un projet sans impact financier sur la commune

La part restante est financée par un emprunt, couvert par les loyers versés par l'association du Pôle Santé de l'Arros. Cela n'a donc pas d'impact sur les finances de la commune.

	MONTANT	%
ÉTAT	366 392€	28%
DÉPARTEMENT	145 700€	11%
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	45 000€	4%
EUROPE	341 633€	26%
AUTO-FINANCEMENT	419 404€	31%
COÛT TOTAL DU PROJET	1 318 129€	100%

L'enseignement scolaire et les activités périscolaires de Tournay se réalisent sur deux sites :

L'École Maternelle Francis Jammes

qui regroupe 3 classes réparties comme suit :

- les petites sections (**22 élèves**)
- les moyennes sections (**10 élèves**)
- les grandes sections (**22 élèves**)

L'École Élémentaire Josette Fourcade

qui regroupe 5 classes réparties comme suit :

- les CP (**15 élèves**)
- les CE1 (**21 élèves**)
- les CE2 (**16 élèves**)
- les CM1 (**20 élèves**)
- les CM2 (**17 élèves**)

Au total, la commune gère la scolarité de **143** enfants dont **63** issus des communes voisines.

En plus de l'enseignement pédagogique réalisé par les professeurs, la commune participe à des actions favorisant le développement et l'apprentissage des enfants.

Tournay s'engage pour sauvegarder notre langue régionale dans nos écoles : « Caminaire » !

En partenariat avec l'association « Parlem » et le Conseil Départemental, la commune propose des ateliers d'apprentissage et de parole pour maintenir la pratique de la langue Occitane. L'association intervient dans **2** classes à la maternelle et dans **3** classes à l'élémentaire.

Coût pour la commune : 3 003 €

Tournay favorise l'intégration sociale dans nos écoles : « UEE : Unité d'Enseignement Externalisé »

En partenariat avec l'ASEI et l'APF (Association des Paralysés de France), la commune a intégré à l'école élémentaire une UEE composée d'enfants en situation de handicap. Les lundis et mardis matin-, des enfants de l'ASEI et de l'IEM d'Ordizan partagent avec les autres élèves l'établissement et certaines de leurs activités. Les établissements de l'ASEI (l'IEM Pédébidou et le FAM Jean Cadorne) font partie intégrante de la vie de la cité. C'est donc dans la continuité de cette démarche partenariale de longue date que nous avons souhaité poursuivre l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette action ne coûte rien à la commune hormis la mise à disposition des locaux.



Les enfants de l'Unité d'Enseignement Externalisé



Les élus et agents partagent le repas préparé par les enfants

Bien Manger dans nos écoles

Depuis la rentrée scolaire 2023, la commune de Tournay a fait évoluer les repas des cantines en passant de repas en liaison froide livrés par la Sogeres, à la fabrication des repas par les cuisines du collège du Val d'Arros à Tournay.

Résultat, des repas de meilleure qualité avec 40 % de produits locaux, du « fait maison » composé de 80 % de produits frais, l'introduction de produits durables type Label Rouge, IGP, produits fermiers.

Bien manger a aussi un coût pour la collectivité :

18 031€ d'investissement et + 3 000€ environ par an.



Les collégiens à la piscine municipale

Savoir Nager à Tournay : 100 % des enfants qui passent par les écoles de Tournay savent nager !

Chaque année, environ 1 000 décès sont causés par noyades en France, ces accidents sont la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

Fort de ce constat, dès juin 2020 et malgré le COVID la décision d'apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et de les familiariser à l'aisance aquatique dès le plus jeune âge, a été prise. Les CM2 auront eu 40 séances d'apprentissage de la natation au cours de leur scolarité, ils intégreront le collège en sachant nager. En 2023 nous avons passé un accord de partenariat avec le collège, la piscine est ouverte 3 semaines en juin la matinée pour les collégiens l'après-midi pour les classes du primaire.

33 % des élèves de 6^{ème} étaient non nageurs au début juin, à la fin du mois 90 % ont passé avec succès les tests « Savoir Nager ». Bien entendu, nous allons perpétuer ce projet « Savoir Nager à Tournay ». **Coût de ce programme : environ 5 000€ par an.**

Rénovation de l'Éclairage Public

Renouvellement

La commune dispose de plus de **450** points lumineux dont certains très anciens qui fonctionnent encore avec des lampes à mercure. En partenariat avec le SDE la commune va procéder aux remplacements des lampes par des LED pour un coût de **9 500€^{HT}** financés à 15% par la commune et à 15% par le SDE 65. Les économies générées par ce renouvellement financeront le prêt qui sera contracté par le SDE et permettront le remboursement d'une annuité de **511,58€** pendant 13 ans.

Opération « tête en LED » avec le SDE

Une opération lancée par le SDE intitulée « tête en LED » propose de rénover l'éclairage public en technologie LED. Pour la commune, **251** lanternes seront concernées. Cela amènera notre parc d'éclairage public à 65 % d'éclairage en Led contre 10 % actuellement. Coût de l'opération: **137 100€^{HT}** subventionné à 10 % par le SDE, le reste étant amorti sur un emprunt de 13 ans financé par les économies d'énergies.

Modernisation de l'éclairage du stade et des courts de tennis au Rensou

La commune a obtenu une subvention de **95 000€** auprès de l'Agence Nationale des Sports, dans le cadre du plan de relance « rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs » permettant ainsi le passage en LED et le changement des mats de tous les éclairages. La commune entend ainsi poursuivre sa politique d'économie des énergies. Coût du Projet: **154 000€** financés à 80 % par l'ANS (**95 000€**) et l'Etat (**28 000€**).

Jeux pour enfants

La fin d'année 2023 a sonné le retour des jeux pour les enfants ! **3** structures ont été installées au stade du Rensou : un portique à 3 balançoires, une structure pour les jeunes enfants et un dôme d'escalade pour les plus grands. Ces structures ont été créées par la société Husson pour un montant de **43 596.73€^{HT}** (aménagement de l'aire compris). Les travaux ont été subventionnés par l'Etat à hauteur de **34 231€** (79 %) ce qui fait un reste à charge pour la commune de **9 365,73€^{HT}**. Les structures sont en place, nous attendons la commission de sécurité. À la sortie de ce bulletin nos petits enfants pourront certainement utiliser le dôme, les balançoires ou le bulldozer.

Travaux à l'école élémentaire

Suite à des fuites sur une partie de la toiture, un expert s'est déplacé et a établi un diagnostic des réparations à réaliser sur la toiture. Des travaux seront donc engagés en 2024 pour un montant d'environ **15 000€** pris en partie en charge par l'assurance.

Travaux de voirie

La commune envisage la rénovation de la voirie route d'Oléac pour un montant de **27 028€^{HT}**. Ces travaux seront financés par le Conseil Départemental à hauteur de 44%.

Le Conseil Départemental a également programmé la rénovation de la RD817 à hauteur du Restaurant Cazaux jusqu'à Ozon. En amont, le Syndicat de l'Eau de la Vallée de l'Arros a procédé en 2023 au renouvellement des conduites en acier par du PVC et à la reprise de **35** branchements sur une partie de ce tronçon pour un coût de **164 000€^{HT}**.

Ces deux projets sont financés à 100 % par le Conseil Départemental et le Syndicat de l'Eau de la Vallée de l'Arros, sur leurs compétences respectives.

Dans notre bourg, une campagne de renouvellement des marquages au sol et des panneaux de signalisation sera effectuée en 2024. Coût du projet **12 220€^{HT}** financé à 58 % par le Conseil Départemental.

Skate Park

En 2022, la commune a répondu à un appel à projet de l'Agence Nationale du Sport lui permettant d'obtenir **125 000€** de subvention pour la réalisation d'un équipement sportif type skate park et/ou pumptrack.

En 2023, la commune a sollicité les élèves du collège et de l'école élémentaire pour identifier le besoin.

226 personnes ont participé à l'enquête, ce qui a privilégié un skate park pour **44 %** contre un pumtrack pour **39 %** et un Bowl pour **17%**.

En 2024, la commune, avec le conseil municipal des jeunes, lancera la consultation auprès des entreprises pour finaliser le projet, lancé celui-ci en fin d'année.

L'image ci-dessous est un exemple de skate-park, elle n'est pas représentative du futur aménagement que la commune fera construire.





Plans des travaux qui seront réalisés à la Gendarmerie de Tournay

Rénovation Énergétique de la Gendarmerie

En 2024, la commune lancera le début de plusieurs phases de travaux pour rénover la Gendarmerie de Tournay, datant de **1986**.

La première phase consistera à remplacer l'ensemble des menuiseries. Le coût prévisionnel de cette opération est de **141 000€**. Une subvention au titre du Fonds Vert a été sollicitée auprès de l'état pour un montant de **113 451€**, soit 80 %.

Par la suite, la mairie procédera à l'isolation par l'extérieur, la modernisation des équipements d'éclairage et de chauffage ainsi que le réaménagement des bureaux. La fin des travaux est prévue pour 2026.

La Maison des Associations

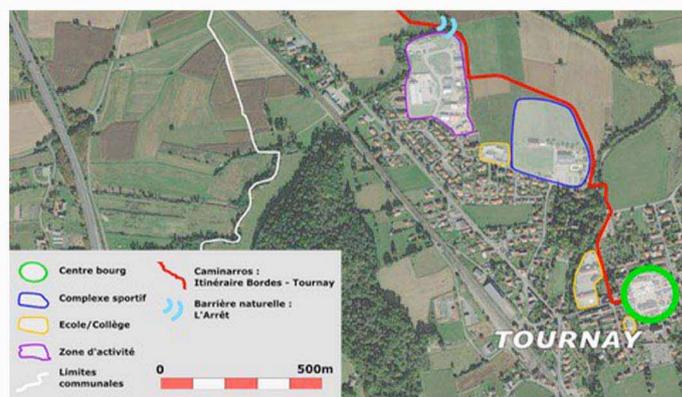
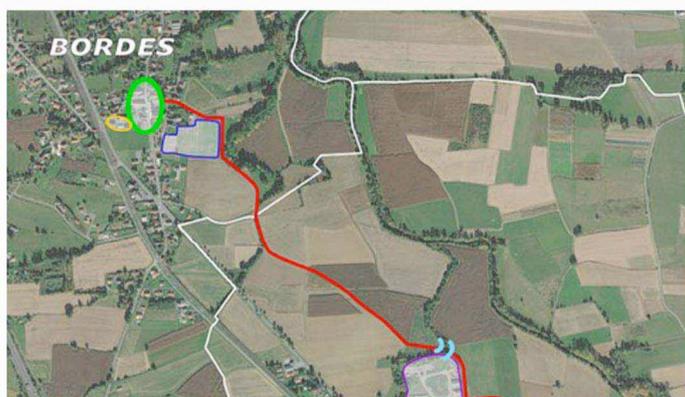
En 2023, la commune a fait l'acquisition de la « *Maison Abadie* », située au n°1, avenue de Toulouse.

Cette maison accueille désormais le Presbytère, en commun accord avec le Diocèse de Tarbes pour lequel l'ancien presbytère était devenu trop grand à entretenir. La commune a donc décidé de transformer l'ancien presbytère en « *Maison des Associations* ».

En 2024, petit à petit, après quelques travaux de rénovation, les associations du village pourront prendre possession des lieux et mutualiser leurs moyens humains et techniques. Le grillage séparant le fronton au bâtiment sera démonté et permettra un nouveau lieu de vie dans ce quartier.

Le Caminarros

Initié en 2021, le projet est en cours de validation technique. Ce chemin permettra de relier les communes de Bordes et Tournay à pied ou à vélo, dans des conditions de sécurité maximale. Des aménagements type table de pique nique et barbecue seront mis à disposition des citoyens. Un projet est réalisé grâce au concours de la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros.



Les élus de Tournay (Dominique Arné, Francis Artigue, Dominique Baris, Monique Chausserie, Nicolas Datas Tapie, Pierre Seube et Roger Setau) participent activement aux réunions du Conseil Communautaire et à de nombreuses commissions pour porter des projets de territoire.

Transfert de la Compétence Petite Enfance

Le 29 novembre 2022, les élus communautaires ont voté à l'unanimité le transfert de la compétence petite enfance, intégrant le centre de loisirs et les réseaux d'assistants maternels. Concrètement, les services à la population restent les mêmes mais la charge financière, jusqu'alors partiellement prise en charge par la Communauté de Communes, est aujourd'hui prise en intégralité par celle-ci. Les enfants qui occupaient le centre de loisirs et les réseaux d'assistants maternels n'étant pas uniquement du village, il est logique que cette charge financière devienne intercommunale.

Vote de Suventions 2023

La Communauté de Communes a voté pour **52 450€** de subventions réparties comme suit :

- ADMR de Pouyastruc **4 900€**
- ADMR de Tournay **7 500€**
- Amicale des Retraités de Pouyastruc **300€**
- Asso Culturelle Laïque du Canton de Tournay **11 000€**
- Orchestre à l'École **2 000€**
- Association Musicale de Burg **1 500€**
- Club de Chelle-Debat **500€**
- Coup de Pouce Castera Lou **4 000€**
- Entente Sportive des Coteaux de l'Arrêt / Tournay Sports **7 000€**
- Football Club Bordais **3 000€**
- Gymnastique Volontaire de l'Estéous **150€**
- Livres en Bigorre **450€**
- Pouyastruc Handball Féminin **150€**
- Tennis Club de Tournay **1 000€**
- Tennis Club de Pouyastruc **1000€**
- Théâtre en Automne **400€**
- Union Sportive des Coteaux de Pouyastruc Rugby **7 000€**
- Association Eths Ciderayres à Clarac **500€**
- Ensemble vocal de Bigorre **100€**

Instauration du régime de la Fiscalité Professionnelle Unique au 1^{er} Janvier 2023

En vue d'un potentiel transfert de la compétence scolaire (les écoles ne seraient plus gérées par les communes mais par la Communauté de Communes), le conseil communautaire a voté à une faible majorité (**38 POUR et 24 CONTRE**) le transfert de la fiscalité professionnelle de la commune vers l'intercommunalité.

Concrètement en 2024, la commune de Tournay ne percevra plus la recette fiscale des entreprises installées sur sa commune, celle-ci étant dorénavant perçue par la Communauté de Communes.

En contrepartie, l'intercommunalité lui versera l'équivalent 2023 de la perte fiscale en attendant de nouveaux transferts de compétences. À moyen terme, la commune aura donc

une baisse des recettes fiscales d'entreprises qui augmentaient jusque-là tous les ans. Les élus de Tournay ont voté **CONTRE** ce transfert et restent vigilants dans les décisions à venir qui pourraient avoir un impact sur les écoles.

PAROLE À ... Christian Nogues, maire de Luc

« Chers Tournayais, le village de Luc, comme vous le savez, est situé sur les coteaux en périphérie de votre commune et du périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Arros. Il se trouve toutefois au centre de plusieurs villages et nous essayons d'en faire une force avec eux. Ma modeste participation au programme « Petite Ville de Demain » engagé par Tournay m'a permis de travailler comme vous sur des sujets qui touchent notre milieu rural. Les thèmes identifiés comme l'accès au service public, la mobilité, l'isolement social de certains habitants sont pour moi des sujets majeurs à prendre en compte : en janvier 2020, en travaillant l'accessibilité de notre mairie, la création d'une agence postale communale maintenant dotée d'un point informatique en libre accès. En septembre 2023, l'ouverture du nouveau groupe scolaire des coteaux où sont impliqués Oueilloux, Oléac-dessus, Hitte, Orignac et Luc. En mars 2024 ouverture d'un café associatif puis en juin d'une épicerie participative sur le site de l'ancienne école avec des bénévoles de beaucoup de villages (informations auprès de l'association des Lucioles au 06 28 79 19 62, ouverture le vendredi de 16h30 à 20h20). Concernant le côté sportif, notre club de rugby créé en 1982 en Régional 1 est toujours porté par Barbazan-Dessus, Hitte, Oueilloux, Oléac-Dessus, Poumarous et Luc. Nous remercions, pour le travail effectué, le « Pôle Jeune » et le club de Tournay qui font la démonstration que depuis bien des années la formation locale marche bien car les jeunes joueurs qui en sont issus restent fidèles à nos clubs et alimentent avec bonheur les équipes séniors. Je souhaite poursuivre les échanges avec nos élus voisins pour renforcer nos liens et co-construire de nouveaux projets. Bien Amicalement. »



Le maire de Luc inaugure son école en 2023

Que fait la commune de son argent ?

Le budget de la commune est établi tous les ans, début avril. Il est composé de plusieurs budgets :

- un budget principal qui comprend les dépenses et recettes pour le fonctionnement et l'investissement de la collectivité
- un budget annexe « Assainissement » pour toutes les dépenses et recettes liées à l'assainissement de la commune

Le budget de la commune dans les grandes lignes (Année 2023)	
Total des dépenses de fonctionnement	1 533 208 €
Total des recettes de fonctionnement	1 703 508 €
Total des dépenses d'Investissement	1 192 042 €
Total des recettes d'Investissement	1 659 849 €
Total des dépenses liées à l'assainissement	
en fonctionnement	45 371 €
en investissement	200 725 €
Total des recettes liées à l'assainissement	
en fonctionnement	42 403 €
en investissement	234 862 €

Les comptes des budgets sont arrêtés à la date du 31 décembre chaque année. Si les chiffres peuvent paraître très bons à date, il faut prendre en compte des dépenses qui se reportent sur l'année 2024.

Zoom sur les factures d'énergies (Année 2023)	
Facture d'eau	20 614 €
Facture d'électricité (dont éclairage public)	78 015 €
Facture de gaz	49 004 €
Facture de carburants	9 108 €

Zoom sur l'aire de camping-car

L'aire de camping-car est gérée par la société Camping Car Park depuis 2018. Depuis le début, la commune perdait de l'argent, environ **12 000€** en cumul. En 2023, la commission finance a pu re-négocier le contrat avec la société gestionnaire pour rendre ce contrat « rentable » pour la commune. Ainsi, depuis 2023, cela rapporte de l'argent à la collectivité.

Les emprunts de la commune

La commune a actuellement **3** emprunts en cours.

École Élémentaire Josette Fourcade

Un emprunt d'un montant de **800 000€** a été réalisé en 2008. La fin de cet emprunt est prévu pour 2031. Le montant de l'annuité est de **56 076€**.

Salle Polyvalente Albert Pierrot

Un emprunt d'un montant de **500 000€** a été réalisé en 2018. La fin de cet emprunt est prévu pour 2043. Le montant de l'annuité est de **25 074€**.

Pôle Santé de l'Arros

Un emprunt d'un montant de **420 000€** a été réalisé en 2022. La fin de cet emprunt est prévu pour 2037. Le montant de l'annuité est de **31 549€**. Une annuité partiellement couverte par les loyers.

Au total, la commune rembourse 112 700€ d'emprunt tous les ans.

Les subventions aux associations

Subventions aux associations (Année 2023)	
Agence Départementale pour l'Information au Logement	351 €
Amicale des Lieutenants de Louveterie	50 €
Banque Alimentaire des Hautes-Pyrénées	100 €
Centre d'Information sur le Droit des Femmes	250 €
Club de l'Amitié de l'Arros	500 €
Comité des Fêtes	5 000 €
Les Restos du Coeur	100 €
Société Intercommunale de Chasse	500 €
Tournay Sports	9 000 €
Jumelage Tournay - Alhama de Aragon	500 €
Jumelage Tournay - La Vraie Croix	500 €
Confrérie du Magret aux Cèpes	500 €
Pétanque Club Tournoyais	500 €
Association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales du Canton de Tournay	500 €
Gymnastique Volontaire	200 €
Les Arrosiennes	200 €
Orchestre à l'École	2 500 €
Association du Pays Historique de Tournay	500 €
École de Tournay	250 €
Conseil Aménagement, Urbanisme et Environnement des Hautes-Pyrénées	250 €
TOTAL	21 901 €

Les recettes de la commune hors écoles : Année 2023

Recettes de fonctionnement principales (Année 2023)	
Taxe d'aménagement	8 827 €
Loyers des logements communaux	194 115 €
Dotations de l'état	199 663 €
Impôts Entreprises	59 534 €
Impôts Locaux	749 457 €
Redevance Occupation Domaine Public	13 325 €
Assurance sur le personnel	21 611 €

Zoom sur la piscine : recettes et dépenses

Cet équipement sportif de la commune est déficitaire tous les ans. Les recettes ne parviennent jamais à couvrir les dépenses. Toutefois, le conseil municipal a décidé, contrairement à d'autres communes, de maintenir ce service ouvert, conscient que beaucoup ne peuvent pas partir en vacances ou tout simplement aller dans des lieux de baignade. À noter que la commune a investi en 2022 pour **10 220€** de matériel pour le fonctionnement de la piscine. Une piscine municipale coûte donc entre **15 000€** et **25 000€** par an à la collectivité.

La piscine municipale			
DÉPENSES		RECETTES	
Énergie	3 931 €	Refacturation	
Produits (chlore...)	5 185 €	Écoles	2 100 €
Analyse des Eaux	417 €	Vente Entrées	3 128 €
Formations	672 €		
Salaires	9 923 €		
Divers	335 €		
TOTAL	20 463 €	TOTAL	5 228 €

Zoom sur les écoles : recettes et dépenses année 2022

Le Centre de Loisirs			
DÉPENSES		RECETTES	
Énergie	8 546 €	Inscriptions	33 789 €
Cantine	11 822 €	Divers	4 385 €
Personnel	148 871 €	Aide de la CAF	
Divers	14 956 €	et de l'État	48 145 €
TOTAL	184 195 €	TOTAL	86 319 €
Coût du Centre de Loisirs		97 876,00 €	
(dépense prise en charge à 100% par la Communauté de Communes)			

Les Écoles			
DÉPENSES		RECETTES	
Énergie	10 270 €	Refacturation	
Fournitures	4 426 €	Commune	30 810 €
Personnel	84 947 €		
Divers	10 498 €		
TOTAL	110 141 €	TOTAL	30 810 €
Coût des Écoles		79 331,00 €	

Les Cantines			
DÉPENSES		RECETTES	
Énergie	2 565 €	Ventes Repas	42 967 €
Achats Repas	52 176 €		
Personnel	48 160 €		
Divers	1 141 €		
TOTAL	104 042 €	TOTAL	42 967 €
Coût des Cantines		61 075,00 €	

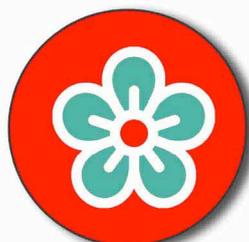
Les Garderies			
DÉPENSES		RECETTES	
Énergie	5 568 €	Inscriptions	8 150 €
Personnel	68 899 €	Aide de la CAF	
Divers	1 699 €	et de l'État	17 470 €
TOTAL	76 166 €	TOTAL	25 620 €
Coût des Garderies		50 546,00 €	

Litige à la salle polyvalente : ça coûte !

Les travaux de rénovation de 2017 de la salle polyvalente Albert Pierrot ont malheureusement relevé des malfaçons au niveau de la toiture, laissant infiltrer de l'eau lorsque la commune a un épisode pluvieux. La commune a initié en 2018 une procédure au tribunal pour mettre en responsabilité l'entreprise. Malheureusement, celle-ci est depuis en liquidation judiciaire. Une procédure administrative est en cours depuis et mobilise nos équipes et nos avocats depuis plusieurs mois. De nombreuses expertises, contre-expertises ont été nécessaires et à ce jour, la commune a engagé **19 455,57€^{TTC}** de frais (experts, nacelle, avocat...) qu'elle espère se voir un jour rembourser. L'audience au tribunal n'est pas prévue avant 2 ans. En attendant, la commune négocie avec le tribunal la possibilité de faire des travaux temporaires mais dans un premier temps le tribunal a refusé pour ne pas qu'on intervienne sur la structure tant que la procédure judiciaire n'est pas terminée. On marche sur la tête....

LE BUDGET: EXEMPLES DE DÉPENSES SUR IAN

Redevance Incitative sur les ordures ménagères
7 361€



Fleurs et arbres, embellissement de la commune
2 845€

Charges de personnel brut (22 salariés)
755 746€



Instruction des actes d'urbanisme (permis de construire et déclaration préalable)
6 690€

Assurances de la commune (bâtiments, matériel, RC, personnel)
35 097€



Facture SDE pour la gestion de l'éclairage public
11 736€

Abonnements aux logiciels obligatoires de la mairie
4 302€



Charges d'entretien des bâtiments (cumulus, réparation...)
19 968€

Frais de télécommunication (mairie, écoles)
7 849€



Produits d'entretien pour tous les bâtiments
3 825€

Réparation du matériel de la commune (entretien)
4 743€



Fournitures administratives
1 275€

Entretien des chemins communaux (tonte)
7 008€



Entretien du parc d'extincteurs de la commune
3 500€

LE CENTRE DE SECOURS

Le centre d'incendie et de secours Aristide Dauba de Tournay fait partie du groupement Haut Adour du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées et comptabilise environ 300 interventions à l'année. Le secteur d'intervention de 1^{er} appel comporte 25 communes dont un secteur autoroutier. Les sapeurs-pompiers pleinement intégrés au sein du **SDIS65** interviennent régulièrement en renfort sur les secteurs voisins. Il est composé de **30 sapeurs-pompiers tous volontaires**. Tous travaillent, étudient ou sont scolarisés et donnent du temps libre à la collectivité par l'intermédiaire de leur engagement de sapeur-pompier volontaire.

18 hommes et 12 femmes au service de la population tout le long de l'année 24h/24h, 7 jours sur 7 pour les missions qui leurs incombent : Secours d'Urgence Aux Personnes (SUAP), Accidents sur la Voie Publique (AVP), feux de toutes natures, interventions diverses...

Âgés de 18 à 53 ans, la moyenne d'âge est de 31 ans. Sachez qu'en moyenne, les sapeurs-pompiers se mobilisent en 10 minutes et sont en moyenne en 20 minutes sur les lieux de l'intervention.



Les sapeurs-pompiers de Tournay lors du Forum des Associations

Pour intervenir, le centre de secours dispose de :

- un fourgon incendie urbain
- un camion incendie feux de forêt tout terrain
- un véhicule toute utilité
- un véhicule de secours à victime
- un véhicule de liaison administratif et de commandement
- une barque légère de reconnaissance



Remise de médailles lors de la Sainte Barbe en 2023

**CITOYEN...
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?**

**ON A BESOIN DE
...VOUS !**

Contact : spv@sdis65.fr

Recrutement : Venez renforcer les équipes du centre de secours de Tournay en tant que sapeur-pompier volontaire !

Les modalités sont les suivantes :

- avoir au minimum 16 ans (avec autorisation parentale)
- résider à proximité du Centre de Secours (dans un rayon de 10 minutes de route)
- jouir de ses droits civiques
- absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- remplir les conditions d'aptitude médicale et physique (critères adaptés selon l'âge)

La première année d'engagement est une période probatoire, avec une formation initiale de **30 jours** (échelonnables sur 3 ans) organisée par le SDIS.

Le Sapeur-Pompier Volontaire a le droit à une indemnisation sur le temps passé en astreinte, en intervention et en formation et il dispose également du droit à la protection sociale. Des conventions avec les employeurs peuvent être négociées, pour faciliter la disponibilité permettant de vivre son engagement.

Envie de rejoindre l'équipe ?

Vous pouvez prendre contact avec le chef de centre, le Capitaine Parent, par téléphone au 06 82 96 26 29 ou par courriel à l'adresse florian.parent@sdis65.fr

2022

AVIS DE NAISSANCES

04/01/2022 Tayler, Valantyno, Clément,
Claude **RICHET DOMINGUEZ**
11/01/2022 Aaron, Clément **HILAIRE**
18/01/2022 Clément, Aurélien **VÉRON**
21/06/2022 June, Laetitia, Sandrine **BAYON**
16/07/2022 Jules **PLOTTON**
15/08/2022 Shanna, Lucy, Laëtitia,
Jeanne **RICHET MADELEINE**
17/08/2022 Julia, Marie, Joséphine **BARRÈRE**

AVIS DE DÉCÈS

01/01/2022 Bernadette, Marie, Louise **PARIS**
18/01/2022 Marie, Madeleine **SARRAMÉA**
11/02/2022 Francis, Victor **JUNCA**
13/02/2022 Monique, Lucienne, Bernadette,
Albertine, Jacqueline **BELLET**
08/03/2022 Claudie, Michèle, Marie **DEDIEU**
10/03/2022 Francine, Marie, Juliette **GAILHOU**
31/03/2022 Jean-Jacques **CREURER**
30/05/2022 Henriette, Jeanne, Emilienne **FERRER**
03/06/2022 Gilbert, Jacques, René **RICAUD**
07/06/2022 Didier, Jean, Paul, Dominique **CARRÈRE**
29/06/2022 Yvonne **COMTE**
21/08/2022 René, Firmin, Joseph **COMMÈRES**
26/09/2022 Yvelaine, Arlette, Léontine **CAPDECOMME**
06/10/2022 Élvire, Jeanne, Louise **BOREL**
16/10/2022 Claude, André **FABERES**
21/11/2022 Franck, Michel **RENAUD**
22/12/2022 Lucie, Baptistine **FORGUE**

2023

AVIS DE NAISSANCES

06/01/2023 Arthur, Louis **VAILLANT**
06/01/2023 Marius, Léo **VAILLANT**
07/01/2023 Margaux, Abigail **DUMAINE**
22/03/2023 Lyanna **ANTON PINTO**
07/04/2023 Alba **MARTINEZ**
17/07/2023 Nathanaël, Gustave, Sébastien **GUILLY**
25/08/2023 Maël, Claude, Dominique, Olivier **MEUNIER**
27/08/2023 Malia **CAZAUBON**
10/09/2023 Malia **FAMENIAS**
11/10/2023 Rose, Agnès, Yvette **BOTELLA**
28/10/2023 Noé, Jean, Raphaël **SAËLINS PAYA**
01/12/2023 Soren **GROUSSOL**
04/12/2023 Maylone, François, Max **BAT**

AVIS DE DÉCÈS

08/01/2023 Nathalie, Jeannine, Jacqueline,
Raymonde **MOREAU**
28/01/2023 Marie, Paule, Agnès **MAYLIN**
07/03/2023 Bernard **CORTÈS**
11/03/2023 François, Armand, Serge **GUIDICI**
21/05/2023 Enzo, Erwan, François **FERNANDEZ**
24/06/2023 Hélène, Josette, Eugénie **RAYNAUD**
04/07/2023 Antoine **FRAZAO**
13/07/2023 Clément **LAFITTE**
31/07/2023 Gérard **NONON**
24/10/2023 Patrice, Jacques **ALVAREZ**
26/10/2023 David **PAMBRUN**
10/11/2023 Justin **MANUEL**

INFORMATIONS PRATIQUES**Les horaires de la mairie**

le **lundi** de 14h à 18h30
le **mardi** de 8h à 12h et de 14h à 17h
le **mercredi** de 8h à 12h et de 14h à 17h
le **jeudi** de 8h à 12h et de 14h à 18h30
le **vendredi** de 8h à 12h et de 14h à 17h

Les bureaux de la mairie sont fermés le lundi matin

La Permanence des Élus

La permanence des élus est ouverte tous les premiers lundis du mois de 17h à 19h. Sans rendez-vous, à la mairie de Tournay.

Contacts

Place d'Astarac 65190 Tournay
05 62 35 70 26 / mairie@ville-tournay.fr

RETOUR EN IMAGES



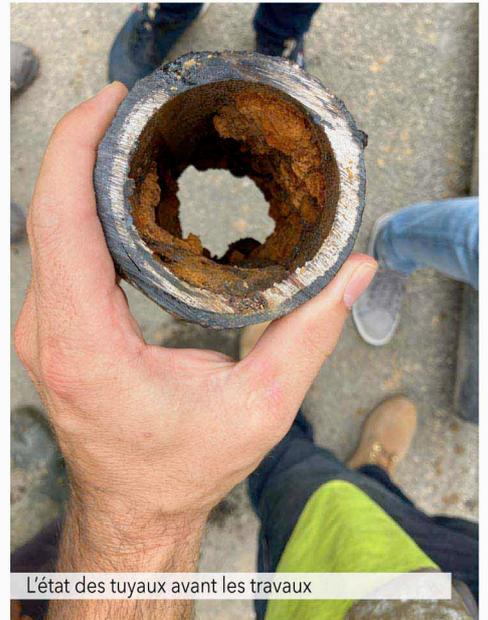
Une partie des représentants et bénévoles des associations tournayaises pour l'organisation du Forum des Associations en 2022



Les travaux d'assainissement réalisés en 2023



Travaux d'assainissements, rue Lestrade



L'état des tuyaux avant les travaux



Les dirigeants de Tournay Sports accueillent Christophe Urios, Manager de ASM Rugby



Tournay sous la neige en janvier 2023



Fête de l'école élémentaire Josette Fourcade



Paëlla géante sous la halle avec l'Asso du Jumelage Alhama de Aragon



Le préfet des Hautes-Pyrénées Jean Salomon en visite à la mairie



Animation pour le passage du Tour de France



Les musiciens de l'Orchestre à l'École du collège du Val d'Arros à Paris en 2023



Les conseillers départementaux sur le stand des Sapeurs-Pompiers à l'occasion du Forum des Associations en 2022



Visite des bretons à Tournay avec l'Association du Jumelage Tournay - La Vraie Croix, le 18 mai 2023



Assemblée Générale de la Légion d'Honneur le 27 octobre 2022



L'Équipe féminine de handball, championne Occitanie 2021/2022



Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers, sous la halle de la place d'Astarac en 2023



Aux couleurs de Tournay Sports pour les 100 ans



Les fêtes de fin d'année sur la place d'Astarac



Le Tour de France en 2023



Les Boléros Burgais lors de la fête du village en 2023



Le banc chemin Tuco de la Motte, avec son acrostiche



Accueil du Stade Toulousain Féminin pour leur stage à Tournay et valorisation de Camille Cabalou par Stéphane Laporte, président de Tournay Sports



Vue du ciel de la commune de Tournay, réalisée par l'EM Pedebidou de l'ASEI



Table de ping-pong près du City Stade



Inspection de la brigade de Tournay



Mobilisation des élus contre la fermeture du centre de tri



Les conseillers départementaux avec Dylan Puertolas, champion Régional 2022 de Tennis licencié à Tournay



Journée Départementale des Sapeurs-Pompiers en juin 2022